

# ECRIT ET EDUCATION POPULAIRE : ET ALORS QUOI ?

Septembre 2018 – Réseau des Crefad

## Ce que nous observons

### Nous vivons aujourd'hui dans une société de l'écrit

Nous vivons dans une société où l'écrit est omniprésent et régit fortement les interactions sociales (pour soi, entre les individus, entre individus et institutions, entre les institutions, etc.), écrit qui se démultiplie avec les supports (papier, ordinateur, tablettes, téléphone...).

Pour tout un ensemble d'éléments de nos vies quotidienne, sociale, économique, politique, professionnelle, nous lisons et écrivons<sup>1</sup>.

L'écrit est un moyen d'exclusion ou d'inclusion sociale très puissant, et en ce sens un moyen de sélection<sup>2</sup> : comprendre un texte (du slogan à la notice, de la poésie au discours, de la liste de course à l'article), produire un écrit (une lettre, un courriel, une réclamation...), se présenter et partager des références communes, s'inscrire dans le temps et s'appuyer sur des supports écrits de mémoire, saisir des documents administratifs, politiques, sociaux, professionnels constituent des facteurs importants dans les rapports de pouvoir, ou dans des décisions (pas d'obtention d'un financement sans déclaration écrite, qu'il s'agisse d'une déclaration d'assurance, d'une subvention ou d'une grille de loto...).

L'écrit soulève intrinsèquement et notamment : un « pourquoi écrire ? », un « qui écrit ? », un « pour qui ? », un « quoi écrire ? ».

*Par exemple...*

*Dans une réunion, qui rédige le compte rendu ?*

*Dans un acte notarié, qu'est-ce qui fait foi ?*

*En cas de litige dans le monde professionnel, à quoi fait-on référence ?*

*Dans toutes les administrations, les formats numériques (et donc écrits) sont aujourd'hui largement préférés aux rendez-vous physiques ou téléphoniques.*

*Dans des relations amicales ou amoureuses, quelle est la place des messageries (texto ou mail) ?*

*Etc.*

« Ceux qui sont cultivés le savent, et surtout, pour leur malheur, ceux qui ne sont pas cultivés l'ignorent : la culture est une affaire d'orientation<sup>3</sup> ». De la même façon, celles et ceux qui sont à l'aise avec l'écrit (qu'ils en appréhendent plus ou moins bien le contenu) savent mobiliser ce qui est nécessaire pour situer un texte par rapport à un ensemble et dans un contexte. Celles et ceux qui ne sont pas autonomes vis-à-vis de tel ou tel écrit, pour une raison ou une autre, répondent différemment : de fait, ils se trouvent exclus ou en difficulté dans un grand nombre de situations de la vie sociale.

### Une partie de la population est en difficulté avec l'écrit

Etre illettré(e), c'est selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI), ne pas disposer, après avoir été scolarisé(e) en France, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre... A l'occasion de la journée de défense et citoyenneté à laquelle participe la

<sup>1</sup> Lire et écrire sont à prendre au sens large. Bernard Lahire dans *L'invention de l'« illettrisme »* précise que lire recoupe a minima savoir déchiffrer, décoder des signes graphiques pour les oraliser et en comprendre le sens. De même, écrire signifie a minima savoir copier, recopier des signes graphiques et composer, rédiger, créer.

<sup>2</sup> Il l'a toujours été tant du côté de l'écriture (par exemple les moines copistes du Moyen-Age étaient les seuls habilités à écrire-reproduire des manuscrits religieux) que du côté de la lecture (l'écrit est adressé voire réservé, dans l'exemple du Moyen-Age aux professionnels de l'Eglise).

<sup>3</sup> Pierre Bayard, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, éditions de Minuit, 2007

quasi totalité des jeunes de 16 à 25 ans, un test d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française est proposé. Alors même que le niveau et la durée de scolarisation augmentent, en 2017, 11,5% des jeunes rencontrent des difficultés avec l'écrit, c'est-à-dire qu'ils ne jouissent pas d'une lecture fonctionnelle leur permettant par exemple de trouver des informations dans un document ; et 11,6% construisent des stratégies de compensation (souvent en émettant des hypothèses) à leur difficulté de lecture. Dit autrement, plus de 20% des jeunes de 16 à 25 ans manquent d'autonomie dans la vie courante par un déficit de compétences en lecture et écriture. Selon l'ANCLI, 7% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme dont la moitié a plus de 45 ans et plus de la moitié exerce une activité professionnelle. Peut-être que ce dernier élément a participé de la sortie du décret n°2015-172 du 13 février 2015 (JO 15/02/2015) définissant le contenu et les modalités de mise en œuvre du Socle de connaissances et de compétences professionnelles et introduit les articles D6331-1 à D6113-5 dans le code du travail<sup>4</sup>.

Dans ces difficultés de l'écrit, on pense spontanément au support papier mais avec la dématérialisation notamment des services publics, un illettrisme dit électronique ou numérique se développe. Cet illettrisme concerne la manipulation des outils (écrans, souris, clavier...) et les contenus d'informations numériques. Etablir sa déclaration d'impôts en ligne, actualiser sa situation à Pôle emploi, accéder aux informations du collège de son enfant, déclarer un changement de situation à la CAF... autant de démarches qui mobilisent des compétences spécifiques dont on oublie souvent les modalités de leur apprentissage, comme on a oublié (souvent aussi) celui de la lecture ou de l'écriture papier. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer le nombre de personnes concernées, d'autant que l'on peut savoir lire et écrire et ne pas pouvoir se repérer sur un ordinateur ou une tablette.

A l'échelle internationale, l'OCDE<sup>5</sup>, bien que centrée sur le développement économique, s'intéresse aussi à la *littératie*. Ce terme tiré de l'anglais « literacy » élargit la notion d'illettrisme telle que définie en France. En effet, pour l'OCDE, la littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». Le réseau québécois de recherche et de transfert en littératie va encore plus loin en la définissant comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes ». Cette définition ancre définitivement le rapport à l'écrit comme une question de société et non une question sociale. Il ne s'agit donc pas seulement de « se débrouiller » dans la vie quotidienne mais aussi de pouvoir agir seul et avec d'autres dans l'espace social.

En ce sens, les 7% d'adultes en France en situation d'illettrisme est un chiffre optimiste.

Que faire de ce constat ? Citoyens, habitants, voisins, professionnels, parents, pouvons-nous simplement accepter et entériner qu'une personne sur dix voire plus se trouve en difficulté permanente avec le vecteur d'informations le plus utilisé dans notre société ? Considérons-nous sérieusement que cette question ne concerne que ces personnes dont on parle ? Ou encore que tant pis pour eux ?

Ces personnes à qui l'on « colle » facilement une étiquette stigmatisante et même si elles ont du mal à lire et écrire, ne vivent pas en vase clos, ni dans une réserve. Elles sont en relation avec d'autres, en permanence. Elles travaillent, agissent, évoluent, proposent, vivent enfin. « Les discours sur l'« illettrisme » nous parle bien d'autre chose (que des inégalités d'accès à l'écrit lu ou produit) : d'éthique, de pouvoir, de bonheur, de dignité, d'épanouissement, d'autonomie, de citoyenneté, de démocratie, d'humanité ou de violence<sup>6</sup> ».

---

<sup>4</sup> Ce socle en effet est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à un individu pour « favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle ». Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Le décret rappelle que ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu. Les trois premières compétences concernent la communication en français (écrit, lu, parlé), les règles de base en calcul et mathématique et les l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique.

<sup>5</sup> organisation internationale de coopération et de développement économiques

<sup>6</sup> Bernard Lahire, *L'invention de l'« illettrisme »*, *Rhétorique publique, éthique et stigmates*, La Découverte, 1999

Nous affirmons donc avec force que le rapport à l'écrit est en France, aujourd'hui, une question de société, qui touche toutes les franges de la société, de diverses manières, et qui a des conséquences dans des domaines très variés. Il ne peut se simplifier à une question sociale qui ne concernerait qu'une petite partie de la population, qu'il faudrait « soigner » pour éviter qu'elle ne contamine le reste. Si l'on tente de s'intéresser aux inégalités d'accès à l'écrit, rappelons que le rapport à l'écrit comme son absence s'exerce en société. Sa distribution nous rappelle Bernard Lahire, concerne inégalement tout le monde tant en quantité qu'en diversité malgré une instruction obligatoire et étendue.

## **L'accélération et l'élargissement par le numérique**

Les flux d'informations et de données se trouvent démultipliés, le rythme des échanges a considérablement augmenté, la fréquence et le rythme des sollicitations également, ce qui densifie les obligations liées à ces contenus.

*Par exemple : les discours de comptoir ou de coaching sur la surconnexion. La difficulté à lâcher son téléphone. La multiplication des appareils numériques pour une même personne. Les propositions de lieux « pour déconnecter », comme si nous n'étions plus capables de le faire seul. Les multiples discussions, remarques sur les messageries électroniques, les échanges virtuels, les mots de passe et les écrans qui régissent toutes nos relations administratives, depuis la facture d'électricité jusqu'aux impôts... la liste ne peut que continuer à se rallonger, au gré des évolutions sans fin de nos besoins finalement de communiquer de quelque façon que ce soit.*

On peut se réjouir de l'intérêt de ces technologies (accès facilité, démultiplication des possibilités...) en distinguant leurs supports, leurs contenus et leurs possibilités des usages qui en sont faits. Peut-on sérieusement considérer qu'un humain est esclave de son téléphone ? Pour qui le prenons-nous si nous partons du principe qu'il n'est pas capable tout seul d'éteindre son appareil quand bon lui semble ?

Comprendre, s'exprimer, s'orienter, être évalué, s'adapter, circuler... pour tout cela, nous avons aujourd'hui besoin de supports numériques – en partie parce qu'ils sont pratiques, en partie parce qu'ils s'imposent à nous. Rappelons-nous simplement qu'ils ont été mis en place très majoritairement non pas pour le bien de l'humanité, mais pour alimenter la génération de profits pour des grandes entreprises et de ce fait ils portent intrinsèquement une normalisation de leurs usages plus ou moins explicite<sup>7</sup>.

## **Notre contexte marqué par le capitalisme<sup>8</sup>**

La très grande majorité des entreprises, des firmes voire des structures y compris publiques a aujourd'hui pour finalité de générer du profit ou dit autrement d'être rentables et efficaces. Cette remarque nous importe, puisque nous ne pouvons pas mettre de côté le fait que ces grandes firmes agissent en premier lieu pour leur propre intérêt financier et non pour celui de leurs clients. Ces clients que le marketing désigne comme cibles, ne sont pas à armes égales face à cette pression consumériste pour rester autonomes (sans influence inconsciente) dans leur choix de consommation et d'usage de ces biens. L'ampleur, la puissance et les moyens déployés par les entreprises infléchissent les désirs, influent sur les choix et créent des envies qui apparaissent comme des besoins pour lesdits clients. L'un des grands effets du capitalisme porte sur notre rapport au temps en nous imposant l'immédiateté comme norme de tous nos temps. Tout ce qui prend du temps, qui laisse du temps, qui temporise, est considéré alors comme inefficace voire évalué comme une perte. Et à défaut d'immédiateté, le temps se remplit de manière productive au travail, dans sa vie sociale, culturelle, familiale.

Il est difficile de s'abstraire de ces constats pour étudier avec rigueur toute pratique sociale contemporaine. Par exemple, nous ne pouvons pas étudier les pratiques de lecture en

---

<sup>7</sup> « Il n'y a que dans les tapettes à souris que le fromage est gratuit », ou encore « quand c'est gratuit, c'est toi le produit » : collecte des données personnelles, concentration des données par les quelques très grandes firmes (Google, Facebook, Amazon...) qui absorbent les autres, le monde numérique est un très bon exemple de fonctionnement libéral décomplexé.

<sup>8</sup> Ludvine Bantigny, en intervention à Saint-Ours-les-Roches en novembre 2017, précisait : « je suis historienne, je considère donc que le capitalisme est un système économique qui a eu un début, qui aura une fin ».

France aujourd'hui sans considérer la nature et les grandes caractéristiques des modes de production, de diffusion et de circulation de l'écrit (production éditoriale, supports technologiques de commercialisation, etc.). En d'autres termes, on lit aussi selon le paysage de l'écrit qui est le nôtre, et aujourd'hui, les médias de masse et les dynamiques de concentration économique à l'œuvre y ont une part importante.

Osons un parallèle de cette difficulté avec l'alimentation : il est communément accepté que la façon dont les aliments sont produits modifie, conditionne, détermine leur qualité et leur nature. La même idée, somme toute assez simple, semble plus difficile à poser dans le domaine culturel alors que nos actes de lire et d'écrire sont empreints de ces normes d'efficacité, d'immédiateté, d'accumulation.

### **Les conséquences se lisent à la fois à une échelle individuelle, de structure et de société**

Il est toujours hasardeux de définir la culture, des disputes nombreuses l'ont tantôt désignée comme un ensemble d'œuvres dites légitimes, tantôt comme des manières de vivre et de penser d'un groupe social donné. La culture reste considérée en France comme un moyen d'épanouissement individuel et de distinction si l'on reprend les travaux de Pierre Bourdieu. Rajoutons que pour les plus pauvres, elle devra aussi se faire prescriptrice de lien social si l'on regarde les politiques publiques actuelles.

Or, les constats posés ci-dessus concernant la marchandisation et la normalisation de nos vies par des grandes entreprises ont des conséquences certaines qui interrogent nos relations et capacités d'actions. Ces conséquences concernent :

- les individus : si les moyens d'expression et de production sont réservés à certains ou certaines et inaccessibles pour d'autres, difficile dès lors que ces autres prennent part à la vie publique. Difficile de les prendre en compte, puisqu'ils ne s'expriment pas pour eux-mêmes, par eux-mêmes. Pour agir sur sa vie, il est nécessaire de se la représenter, au moins pour soi : représenter pour comprendre, comprendre pour agir.

Pour se représenter sa vie, il faut apprendre/acquérir des techniques d'expression – or l'écrit se trouve être l'une de ces techniques les plus économiques, les plus répandues et simples d'accès. Il est outil indispensable à l'apprentissage des autres. Et il faut également avoir accès à des représentations d'autres individus, pour se situer, puisque nous sommes des êtres sociaux, qui ne peuvent évoluer et vivre sans inscription et évolution sociale.

- les structures, les groupes, les communautés : comment faire trace, comment transmettre au-delà de ceux et celles qui sont physiquement présents toute décision ou information, sinon par écrit ? Comment interagir, faire ensemble, sans moyens écrits adaptés aux besoins des structures ?

Par exemple à l'échelle d'une commune, par quels moyens les élus locaux, les techniciens de la commune, les institutions, les associations et les habitants peuvent-ils être en relation ? A l'échelle d'une structure, entreprise ou association et même dans une famille, les écritures que Bernard Lahire nomme domestiques (liste de course, pense-bête, mot de consignes pour les enfants, correspondance...) sont indispensables à ces espaces collectifs.

- une société : si une partie des individus se trouve exclue de l'écrit, alors ces individus ne peuvent être considérés comme responsables de leur inscription sociale. Une démocratie peut-elle fonctionner en considérant qu'un dixième de sa population est irresponsable, ne peut pas s'exprimer en son nom propre, doit être pris en charge par le reste, d'une façon ou d'une autre ?

Ces éléments nous rappellent que l'une des conséquences néfastes du capitalisme est l'état entretenu de compétition entre individus, entre espaces collectifs, entre services publics... écartant coopération et solidarité au regard d'indicateurs quantitatifs et lucratifs. Ces éléments nous rappellent aussi que le rapport à l'écrit s'aborde à travers des pratiques sociales dont on peut expliciter les situations et usages (quels mots, quels supports). L'écriture comme technique

répond à des conventions différentes selon qu'il s'agisse d'un tag, d'une publicité, d'une lettre de motivation ou d'un courriel. *Écrire et lire pour agir révèle qu'écrire et lire, c'est agir*<sup>9</sup>.

## **Besoin et désir de participer à la vie culturelle**

Le Manifeste de Peuple et culture de 1945 affirme une culture nécessaire et vivante qui, non seulement interprète le monde mais aussi le transforme. En ce sens, la culture est action, elle est déplacement davantage qu'un état, elle est relation et rapport plus que figure ou représentation. Participer à la vie culturelle, en être source, producteur et bénéficiaire, c'est selon les droits culturels un enjeu de dignité humaine, d'émancipation et *in fine* de consolidation démocratique. Elle relève en ce sens du désir, comme source et action, désirer (*desiderare* en latin), se désidérer, laisser place, aspirer. Il s'agit alors de soutenir le désir, le désir de connaissances, d'identification, de culture, d'avenir, de citoyenneté... qu'il prenne des formes professionnelles, ludiques, imaginaires, etc. Les portes d'entrée en sont nécessairement multiples.

« La culture de l'écrit est devenue polymorphe, plurielle, complexe<sup>10</sup> ». Elle mobilise de nombreux acteurs aux discours parfois contradictoires souvent incantatoires. Nous réaffirmons ici que lire et écrire participent de la pensée et rendent « visible l'invisible portrait d'une époque (...), les cadres plus généraux dans lesquels nous sommes insérés<sup>11</sup> ».

Nous soutenons qu'il s'agit d'un enjeu de société qui articule en permanence la relation individu-collectif.

## ***Ce que nous sommes, ce qui nous importe***

### **Nous sommes des associations d'éducation populaire en réseau**

- à but non-lucratif : notre objet est partagé, peut se transmettre au-delà de l'implication des individus, et ne vise pas la génération de profits,
- qui partageons des valeurs et des principes : « lutter contre les habitudes, inégalités et injustices, favoriser l'autonomie de pensée et d'action » sont des objets partagés, une finalité politique, dans laquelle se reconnaissent les personnes qui adhèrent à nos associations,
- attachées à un fonctionnement collectif, démocratique dans lequel une personne égale une voix,
- impliquées dans une multiplicité d'activités qui s'appuient sur des principes de non hiérarchie entre celles et ceux qui pensent et celles et ceux qui font ; d'égalité des intelligences ; la porosité des domaines ; l'attention sans intention...
- poursuivant une filiation d'actions : penser et agir dans la complexité, penser nos pratiques, écrire notre pensée, comprendre pour agir, cohérence et complexité des fins et des moyens.

Nous ne nous reconnaissons pas dans la représentation du monde qui est celle des médias de masse et du tout-marchand. Nous voulons que nos mondes, nos initiatives existent et soient entendus au même titre que le reste : nous soutenons les espaces qui choisissent d'agir, de faire ensemble, d'œuvrer, de construire des lieux, des espaces, des moments « qui produisent de l'éducation », dans le respect de la singularité de chacun, dans une conviction qu'on apprend à tout âge, et dans la certitude que chaque personne est la meilleure experte de sa propre situation.

Donc... nous constatons simplement que l'écrit (lu ou produit) est un moyen majeur de prise sur sa vie, et nous nous inquiétons de l'absence d'initiatives pour que des adultes se l'approprient ou réapproprient, selon leur bon vouloir.

---

<sup>9</sup> Propos d'Alain Tartier, ancien CEPJ, lors d'un regroupement national jeunesse et sports autour des questions de lecture-écriture, en 2004

<sup>10</sup> Lahire *op.cit.*

<sup>11</sup> Lahire *op.cit.*

## Notre responsabilité, nos initiatives

Pourquoi cela relève-t-il de notre responsabilité ?

- parce que nous sommes inscrits dans une visée éducative,
- parce que nous trouvons trop peu d'espaces où cela est traité,
- parce que des échos d'autres personnes viennent faire résonner nos constats (ex. des banquiers qui remplissent les déclarations d'impôts de leurs clients déboussolés par les formats numériques, des démarches sans fin parce que « les logiciels ne le permettent pas », des conseillers Pôle emploi qui évoquent la fracture numérique au sein de leurs équipes et parmi les rangs des chômeurs qui les visitent...). Cela nous indique que notre question n'est pas que la nôtre. Elle est suffisamment puissante, agissante, irritante, pour mériter du temps, de l'attention et des propositions.

Par notre histoire, nos initiatives, nos appétits et nos constats, nous avons déjà porté et mis en place des initiatives variées qui permettent à des adultes de modifier leur rapport à l'écrit :

- o des animations : des arpentages (lectures collectives), des ateliers d'écriture, des orchestres de lecteurs, des cafés littéraires, des cafés lecture...
- o des formations : lire à voix haute, lire efficacement, prendre des notes, animer un atelier d'écriture, animer un arpentage, écrire un dossier de subvention, lecture et trajectoire sociale...
- o des recherche-action : séminaire itinérant acteurs sociaux (apprentissage de la recherche en sciences humaines par des acteurs sociaux), étude-action pour des centres sociaux, des collectivités territoriales, des réseaux associatifs, des services d'Etat...
- o des espaces de valorisation écrite : Cleps (comité lecture écriture publications sauvages), la revue Efadine, les livres Crefad documents, la publication Murmures
- o l'accompagnement d'acteurs publics et de collectivités dans leur évolution et adaptation aux changements

Les écrits sont des outils au service d'intentions plus ou moins explicites et les rapports qu'on entretient à ces écrits sont marqués de nos itinéraires sociaux multiples. Parler, lire et écrire sont étroitement liés - sans pour autant se confondre - notamment parce qu'ils mobilisent des compétences techniques spécifiques et que les intentions qu'ils véhiculent ne peuvent que se frotter en permanence à l'interprétation, la compréhension de celle ou celui auxquels ils s'adressent. Notre enjeu est de multiplier les portes d'accès et de compréhension pour se situer et agir.

Ce texte est issu d'un travail du groupe Ecrits du Réseau des Crefad animé par Claire Aubert et Catherine Duray  
Contacts : [claire@kerfad.org](mailto:claire@kerfad.org) / [cathy.duray@gmail.com](mailto:cathy.duray@gmail.com)